



## Joconde~Info

Lettre d'information trimestrielle du site Joconde, publiée par le bureau de la diffusion numérique des collections du service des musées de France  
N° 3 - Décembre 2010

---

### NOUVEAUX MUSEES PARTENAIRES

Entre septembre et novembre 2010, 4.345 [nouvelles notices](#) ont été reversées et cinq nouveaux musées ont rejoint Joconde : le musée des beaux-arts et d'archéologie Joseph Déchelette à Roanne, le musée municipal à Nuits-Saint-Georges, le musée Sarret de Grozon à Arbois, le musée de Vendôme et le musée Paul Dubois-Alfred Boucher à Nogent-sur-Seine.

---

### VALIDATION D'OUTILS DE GESTION DE COLLECTIONS MUSEALES

En 2010, les modules réglementaires (inventaire et récolement décennal) de deux nouveaux [logiciels de gestion de collections](#) ont été validés par la sous-direction des collections du service des musées de France, portant leur chiffre à quatre. Cette [procédure de validation](#) garantit que le logiciel satisfait aux spécifications du service des musées de France pour la faisabilité technique et la conformité réglementaire de l'inventaire informatisé et du récolement (de la saisie à l'édition). Cette démarche vise à encourager les musées à concentrer leurs efforts de saisie sur l'outil de gestion des collections, depuis l'inventaire réglementaire jusqu'à la publication et à la mise en ligne, en passant par le récolement et la documentation.

---

### DE L'AIDE POUR VOS RAPPORTS D'ACTIVITE...

Une nouvelle fiche "[comment obtenir des indicateurs quantitatifs grâce à Joconde](#)" vous explique comment maîtriser l'interrogation de certaines informations présentes sur Joconde pour enrichir le bilan d'activité du musée ou renseigner des indicateurs de performance gérés aux niveaux local, régional ou national.

---

### NOUVEAUX PARCOURS THEMATIQUES

Quelques nouveaux thèmes pour découvrir les collections au travers des notices illustrées de Joconde : "[la neige dans tous ses états](#)", "[Venise](#)", "un escargot", "Monet", "[arts du 4e quart du 20e siècle](#)" et "natures mortes".

---

### ZOOMS DU TRIMESTRE



Octobre 2010 :  
[Henri-Georges Dupetit](#)



Novembre 2010 :  
[Figuration de l'Univers et de la Terre](#)



Décembre 2010 :  
[Rodin dessinateur](#)

---

### ENQUÊTE SUR LES PORTULANS CONSERVÉS DANS LES COLLECTIONS PUBLIQUES FRANÇAISES

Dans le cadre d'un programme de recherche 2010-2012 sur les [cartes et atlas portulans](#) conservés en France, la Bibliothèque nationale de France opère un recensement de ces documents rares (carte ou parfois recueil de cartes, atlas nautique indiquant principalement la position des ports et des havres d'une région maritime). Si les collections de votre musée recèlent de telles pièces, merci d'envoyer un courriel à l'adresse [portulans@bnf.fr](mailto:portulans@bnf.fr) (contacts : Hélène Richard, Inspection générale des bibliothèques et Catherine Hofmann, Conservateur en chef au Département des Cartes et Plans de la BnF).

---

## ACTUALITES DE LA NUMERISATION

Appel à projets de numérisation du patrimoine 2011 : 272 projets ont été reçus, dont près d'un quart émanait de musées. Les musées de certaines régions se sont particulièrement mobilisés (Basse-Normandie, Ile-de-France, PACA, Picardie). Les dossiers retenus bénéficieront d'une subvention pouvant aller de 50 à 100% du montant global du projet.

Enquête de numérisation : en octobre 2010, le service des musées de France a lancé une enquête sur la numérisation. Son objectif est double : faire un bilan de l'utilisation des supports numériques dans les musées de France et publier sur le répertoire "[Patrimoine numérique](#)" les résultats de cette enquête. Ceux-ci montrent déjà que 90% des musées ayant répondu sont engagés dans une démarche de numérisation, mais à des degrés divers. Si vous n'avez pas encore répondu à cette enquête, [il n'est pas trop tard pour le faire](#).

Lancement de l'appel à projets « [Numérisation des contenus](#) » dans le cadre du grand emprunt : sont attendus des projets de collaborations entre fournisseurs de contenus, acteurs technologiques et organismes de recherche, en vue de développer des solutions innovantes pour la numérisation, l'indexation, la gestion et la valorisation des contenus culturels, scientifiques et éducatifs.

---

## FOCUS SUR LA NUMERISATION DES COLLECTIONS

Grâce au support numérique, l'image occupe une place croissante dans l'environnement muséal. Pourtant, la [numérisation](#) d'une masse critique de collections requiert à la fois des compétences techniques, des connaissances juridiques liées à la diffusion, et une véritable conduite de projet.

La maîtrise du [vocabulaire](#) technique, préalablement à la mise en pratique, vous permettra de dialoguer et d'évaluer des prestataires extérieurs, d'utiliser au mieux scanner ou appareil numérique, etc. Les réponses aux [questions les plus fréquemment posées](#) vous éclaireront utilement.

Une fois ce minimum acquis, il faut analyser l'opportunité du projet en se fondant sur une analyse critique des [besoins](#) et de l'existant (fonds, supports, matériels informatiques et numériques, personnels et compétences, [budgets](#)). Chaque finalité déterminera un type de numérisation spécifique et un (ou des) [type\(s\) de prestation](#).

En cas de sous-traitance, un [cahier des charges](#) extrêmement précis sera rédigé.

Toutefois, que ce soit en interne ou en externe, il est indispensable de définir une manière commune de travailler : [nommage des images](#), [formats](#), [sauvegarde](#), [stockage](#). Pas d'image sans [lien à une notice textuelle associée](#) : le projet doit intégrer la saisie et la validation d'une [fiche minimum](#) dans l'outil de gestion de collections du musée.

Tout projet de numérisation soulève des [questions juridiques](#), relevant des [droits d'auteurs](#), qu'il s'agisse de l'auteur qui a créé l'objet, de celui qui réalise une image numérique de qualité professionnelle, ou encore des éventuels éditeurs. Se lancer dans la numérisation de fonds dits "non libres de droits" doit être finement évalué car leur diffusion est soumise à conditions. Ainsi, le catalogue collectif des musées de France (base Joconde), ne contient, à priori, que des images libres de droits ou ayant fait l'objet d'un [contrat de cession de droits patrimoniaux à titre gracieux](#). Il est de la responsabilité du musée de s'assurer des droits de diffusion de ses données avant de les publier.